



## PROCES VERBAL

### DU COMITE CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE DU 11 FEVRIER 2025

Le Comité Consultatif d'Action Sociale s'est réuni le 11 février 2025 à 18h30, étaient présents :

Madame COUSSAUD Béatrice, Madame AUPY Jocelyne, Madame DUPUY Marine, Madame LIOT Régine, Monsieur CHAMBRE Damien, Monsieur MIEN Laurent, Monsieur COUSSAUD Jean-François.

Invité : Monsieur LIOT Gérard.

Monsieur le Maire ouvre la séance d'installation du Comité.

Il informe les membres, des dispositions de l'Article L2143-2 du CGCT, fixant la création des comités consultatifs. Il rappelle l'objet et le fonctionnement du Comité Consultatif d'Action Sociale et, en particulier, il énonce les dispositions de la délibération D\_2024\_9\_2 du Conseil Municipal.

Il informe les membres qu'il a désigné, par arrêté municipal en date du 16/01/2025, Madame Régine Liot, Adjointe aux Affaires Sociales, comme présidente.

Madame Régine Liot prend la présidence de la séance et soumet à l'assemblée la proposition du « Relais des îles » pour le menu du repas du 23/03/2025.

Elle donne ensuite la parole à Monsieur le Maire, pour présenter les documents d'organisation de la Résidence Senior. Le Comité, après relecture, donne un avis favorable à l'ensemble des documents présentés.

Madame la Présidente souligne le rôle important du CCAS dans l'étude des dossiers d'inscription pour la Résidence et un échange s'ensuit sur les modalités et dispositions qu'il faudra apporter par la suite.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée Madame la Présidente lève la séance à 20h15.

Signature de la Présidente